



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 15 juin 2020, 19 h
en visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Personnel de l'école

Stéphanie Comitini, enseignante
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Nancy Monette, éducatrice au service de garde
Marie-France Yelle, professionnelle
Lucie Mathieu, directrice

Parents

Marie-Claude Archambault
Pamela Dann
Caroline Delarosbil
Véronique Genest
Mélicca Vigneault

Public

Mireille Cayer, parent
Michel Lalumière, parent

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Mme Mélicca Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 02.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE 19/20-029

Mme Véronique Genest propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Mot de la présidente

C'est une année exceptionnelle. Tout a été fait avec agilité par le personnel pendant la pandémie en ayant toujours l'élève en tête. Elle est extrêmement fière du personnel enseignant et de la convivialité du conseil d'établissement est A1. Merci à tous ceux qui font que l'école de Fontainebleau est une école où la bienveillance au coeur des préoccupations.

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27/05/2020

CE 19/20-030

3.1 Adoption du procès-verbal du 27/05/2020

Mme Marie-Claude Archambault propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

4. Suivi au procès-verbal du 27/05/2020

Mme Lucie Mathieu explique qu'elle a rencontré Mme Marjolaine Séguin de la CS pour le réaménagement de la bibliothèque. Un comité à l'interne a été formé et les travaux devraient débiter en octobre 2020. La bibliothèque sera transformée en carrefour d'apprentissage.

Il y a eu un changement par le ministère de l'éducation, tout juste après le CÉ du mois de mai. Les remboursements passeront de 25\$ à 50\$ pour les frais aux parents.

5. Reddition de compte Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (adoption)

CE 19/20-031

Mme Lucie Mathieu explique qu'il faut une personne pour adopter. Cela n'avait pas été fait au dernier CÉ. Mme Marie-France Yelle et Mme Pamela Dann proposent d'adopter le Plan de lutte tel que présenté.

6. Reddition de compte annuelle du conseil d'établissement (adoption)

CE 19/20-032

Mme Véronique Genest propose d'adopter le budget tel que présenté.

7. Encadrement des frais exigés aux parents 2020-2021

CE 19/20-033

Mme Lucie Mathieu présente le document expliquant tous les frais exigés aux parents. Tout respecte les exigences du ministère. Il y aura quelques changements étant donné la COVID. Il est possible que l'on fasse seulement des sorties pour lesquelles nous avons des subventions. Mme Nancy Monette propose d'adopter le document sur les frais exigés aux parents 2020-2021 tel que présenté.

8. Approbation de la liste des effets scolaires 2020-2021

CE 19/20-034

Mme Lucie Mathieu présente le document expliquant les balises qui ressemblent beaucoup aux demandes de l'année scolaire 2019-2020. Nous avons essayé de diminuer les coûts. Nous avons planifié en pensant que nous recommencerons l'école de façon habituelle. Mme Caroline Delarosbil propose d'adopter la liste des effets scolaires 2020-2021 telle que présentée.

9. Cadre du service des dîneurs et du service de garde 2020-2021

CE 19/20-035

Mme Nancy Monette propose que les élèves qui sont dîneurs occasionnels aient des frais de 2,50\$ pour dîner à l'école, à la pièce; que les frais ne soient plus calculés au prorata de sa présence. Ce cadre de référence provient de la commission scolaire. Nous avons une vieille pratique (entente à l'interne). Nous souhaitons nous harmoniser afin de que cela soit équitable et juste pour tous. C'est le seul changement proposé dans le cadre des dîneurs pour l'année 2020-2021. Mme Marie-Claude Archambault propose d'adopter le cadre du service des dîneurs et du service de garde 2020-2021 tel que présenté.

10. Nouvelles de l'école

10.1 Nouvelles de la direction

Madame Lucie Mathieu mentionne qu'une nouvelle mesure 15 026 est arrivée mercredi dernier. Cette mesure vise à bonifier de 30 minutes une spécialité au préscolaire. Elle explique une tâche d'enseignante au préscolaire. Pour notre école, trente minutes en éducation physique seront ajoutées à tous les groupes du préscolaire. Les enseignants devront être présentes pendant cette période puisque cette mesure ne touche pas à la tâche des enseignants du préscolaire.

Madame Lucie Mathieu donne des précisions sur le bulletin de fin d'année. Elle mentionne que les travaux effectués par les élèves après le 13 mars et jusqu'à la fin de l'année, par exemple les exercices et les tests faits à la maison seront considérés pour la 3^e étape pour porter un jugement professionnel.

La mention NE (non évalué) pourra être attribuée à la 3^e étape en l'absence d'information et de traces d'apprentissage pertinentes et valides permettant de porter un jugement professionnel sur chaque discipline et compétence, le cas échéant, depuis la fin de la 2^e étape.

Madame Lucie Mathieu mentionne un changement au niveau de la Loi sur l'instruction publique. Dorénavant, l'assemblée générale de parents devra se dérouler avant le 18 septembre au lieu du 30 septembre comme les années antérieures. Il faudra changer notre date.

L'an prochain, nous ferons une journée administrative afin que les parents puissent venir payer directement à l'école. Cela simplifiera les comptes recevables au secrétariat et au service de garde.

Madame Lucie Mathieu mentionne que madame Francine Lantin prendra sa retraite le 17 juillet. Étant donné le contexte, nous ne pourrions pas souligner cet événement en présentiel.

Madame Lucie Mathieu mentionne que seuls les finissants pourront revenir à l'école pour saluer une dernière fois leurs amis et le personnel. Cette activité se déroulera le 25 juin selon un horaire prédéterminé pour chacun des groupes. Les élèves recevront un album des finissants, un diplôme et un breuvage. Merci à Mme Valérie Girard, à titre de parent d'élève de 6^e année, qui a travaillé très fort pour l'élaboration de l'album.

Elle rappelle que cette gestion de pandémie n'est pas une gestion de complaisance, mais bien une gestion rigoureuse de l'application des mesures prescrites par la Santé publique.

10.2 Nouvelles des professionnels

Mme Marie-France Yelle nous informe que l'équipe de professionnels de l'école demeurera la même pour l'année scolaire 2020-2021. La rédaction des dossiers professionnels est maintenant majoritairement terminée et les transferts de dossiers ainsi que l'archivage sont en cours. Au cours des journées pédagogiques à venir, les professionnels participeront aux discussions concernant la formation des groupes pour l'année scolaire 2020-2021.

10.3 Nouvelles des enseignants

Mme Stéphanie Comitini explique que nous continuons avec les cours en ligne. La semaine prochaine, nous serons à l'école pour faire les bulletins et pour former les groupes 2020-2021.

Mme Valérie Girard mentionne que certains élèves des groupes TSA sont à l'école pour les camps pédagogiques depuis le 8 juin. L'enseignement par visioconférence était difficile pour eux.

10.4 Nouvelles du service de garde

Mme Nancy Monette parle des plans A et B pour les journées pédagogiques. Le service de garde respectera les directives de la Santé publique et nous présentera les activités le plus tôt possible. Elle explique le SGU (service de garde d'urgence) s'est bien déroulé à l'école de l'Envolée. Le mandat de notre équipe s'est terminé vendredi dernier.

10.5 Nouvelles du Comité de parents

Madame Archambault dit qu'il y aura plein de changements pour l'an prochain puisque la Commission scolaire devient un Centre de services. L'assemblée générale de parents doit se tenir avant le 18 septembre 2020 puisque les parents devront se présenter sur le conseil exécutif. Il faudra prévoir un plan A et un plan B (virtuel ou en personne) selon les consignes de la Santé publique. Les parents devront suivre des formations pour faire partie du Comité de parents.

10.6 Nouvelles de l'OPP

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis le début de la pandémie.

11. Date de l'assemblée générale de parents en septembre 2020

La date du mercredi 9 septembre est retenue pour une rencontre en personne. Si la rencontre ne peut se dérouler le 9 septembre, une rencontre virtuelle sera organisée et reportée le mercredi 16 septembre. Les dates seront affichées sur le site Web de l'école ainsi que les responsabilités des membres qui voudront prendre le mandat.

12. Questions du public

M. Michel Lalumière demande s'il est possible que les messages des intervenants passent tous par le même canal de communication. Mme Lucie Mathieu explique qu'elle ne demandera pas cela à ses enseignants; c'est l'autonomie professionnelle des enseignants. Il demande aussi s'il est possible que Classroom soit utilisé par tous les intervenants d'un même groupe. Mme Lucie Mathieu dit que c'est encore l'autonomie professionnelle des enseignants. Il se questionne pour la désinfection des flûtes et autres instruments personnels. Est-ce la responsabilité des enseignants?

13. Varia

Clôture de la séance

Il est 20 h 44.

Signature de la présidente : _____

Signature de la direction : _____